

Doc.68

Compte rendu du Conseil d'administration de Pro-Populus 17 octobre 2013 – Paris

Présents :

DETERCK André, DROUIN Hervé, GARNICA Pedro, LEMBO Angela, MOURLAN Bernard, RUCHENNE François,
SOUGNEZ François, Secrétaire général

Invité :

VANDROMME Eric

Excusés :

AZZI Nicoletta, BOCCALARI Fabio, DE BOCK Marc,

1. Ouverture de la réunion

François Sougnez souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la réunion. Il remercie Eric Vandromme de permettre d'avoir le local parisien de la FNB pour ce conseil. Il fait savoir que Nicoletta Azzi, Fabio Boccacari et Marc De Bock ne pouvaient être présents aujourd'hui. En l'absence de la Présidente, Bernard Mourlan, en tant que vice-président, préside la réunion du jour.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 6 décembre 2012

François Sougnez parcourt les points qui étaient à l'ordre du jour du Conseil du 6 décembre 2012. Il rappelle que la réunion précédente, prévue le 12 mars 2013, n'avait pu se tenir en raison des conditions climatiques difficiles. Un document d'information a toutefois été envoyé le 13 mars, mentionnant les points prévus à l'ordre du jour. Il fait savoir qu'aucun commentaire ne lui est parvenu suite à l'envoi de ces documents et demande si l'on peut procéder à leur approbation.

Les membres du Conseil approuvent le compte rendu de la réunion du 6 décembre 2012 à l'unanimité ainsi que le document d'information envoyé le 13 mars 2013.

3. Document de référence relatif au peuplier

a. Traduction et distribution

François Sougnez revient sur la décision qui avait été prise par le Conseil et confirmée lors de l'Assemblée générale, d'effectuer la traduction de l'argumentaire dans les langues des membres de Pro-Populus. Outre le français qui est la langue de rédaction, le document est dès lors à présent disponible en anglais (traduction effectuée par le secrétariat) et en espagnol (traduction effectuée par Raquel Presa de Garnica).

Angela Lembo fait savoir que la version italienne doit encore être finalisée et sera disponible d'ici la fin du mois d'octobre.

Bernard Mourlan encourage les membres à diffuser ces publications, sous quelque format que ce soit, au plus grand nombre de pays possibles.

b. Développement de fiches thématiques

François Sougnez rappelle que l'argumentaire a pour objectif d'offrir un aperçu général de la filière populicole et de sensibiliser les acteurs politiques aux défis et opportunités qui la caractérisent. Conformément aux discussions lors des précédentes réunions du Conseil et de l'Assemblée générale, cette approche globale devait être appuyée par des fiches thématiques plus spécifiques.

Eric Vandromme informe les participants qu'un travail similaire a été effectué en France et peut servir de base pour la réalisation de ces fiches.

Bernard Mourlan invite les membres du Conseil à définir les thèmes à développer et mentionne notamment les aspects économique, environnemental, industriel, etc.

Angela Lembo explique que l'Italie a déjà développé un dossier sur les aspects industriels, qui pourrait également s'avérer utile dans ce contexte.

André Deterck pense que les usages traditionnels et nouveaux du peuplier ainsi que les écosystèmes doivent être abordés.

Pedro Garnica présente le concept Plyhome (<http://www.plyhome.es>) qui pourrait faire partie des nouveaux concepts à présenter.

François Sougnez confirme que ce type de produit peut effectivement être intéressant à développer dans un contexte où la Commission européenne accorde une attention de plus en plus importante aux constructions durables.

Eric Vandromme estime qu'il serait intéressant d'avoir un exemplaire de ce genre de construction dans la Vallée de la Loire afin de faire comprendre aux Français les avantages du peuplier, à fortiori dans une région où l'essence n'est pas toujours bien perçue.

Hervé Drouin pense qu'il faut changer les attitudes et arrêter de faire culpabiliser les personnes qui coupent les arbres, mais plutôt celles qui empêchent que l'on replante.

François Sougnez résume les discussions et cite les 6 différentes fiches qu'il a été décidé de développer sur la base des discussions : économie, environnement/écosystème, industrie, nouveaux usages, usages traditionnels et solution au manque de bois. Il invite à présent les membres à faire parvenir au secrétariat toutes les informations, photos et autres éléments dont ils disposent à propos des différents thèmes. Le contenu de ces documents sera analysé lors de la prochaine réunion, au cours de laquelle les étapes suivantes seront décidées.

4. Site Internet

François Sougnez présente la version provisoire du site Internet de Pro-Populus. Il parcourt les différentes rubriques et souligne le fait que le tout a été réalisé conformément au budget prévu à cet effet.

Bernard Mourlan suggère de remplacer le titre « La fédération » par « Notre association ».

Hervé Drouin pense qu'il convient de varier les illustrations. Afin que celles-ci reflètent l'entièreté de la filière, il peut être ajouté des photos de maisons, de personnes actives dans l'industrie, etc.

François Sougnez invite les membres à lui faire parvenir ces illustrations, afin qu'il demande aux développeurs d'effectuer les changements nécessaires.

Eric Vandromme suggère que le secrétariat contacte Eric Paillasa par e-mail, en l'ajoutant en copie, car il dispose d'une importante bibliothèque d'images pouvant s'avérer utiles.

Pedro Garnica demande si la page des liens ne devrait pas mentionner également les pépiniéristes, industriels, etc. de chaque pays.

Hervé Drouin estime qu'il peut être possible de générer des revenus supplémentaires en proposant des encarts publicitaires à ces pépiniéristes, industriels et autres acteurs de la filière (comme cela est fait pour le site « Peupliers de France »).

François Sougnez explique qu'il est difficile de recenser tous les acteurs de la filière dans chaque pays et propose que la page consacrée aux liens ne mentionne que les membres de Pro-Populus. Cette page pourrait aussi être développée dans le but de constituer un annuaire professionnel référençant uniquement les membres de Pro-Populus. Il s'agirait d'un des services offerts en échange du montant de la cotisation. Cet outil pourrait renforcer et élargir la structure de l'association et servir d'argument supplémentaire pour convaincre de nouveaux membres à rejoindre Pro-Populus.

5. Assemblée générale 2014

André Deterck explique qu'une réunion préparatoire s'est tenue entre membres belges de Pro-Populus afin de définir les premiers détails relatifs à l'organisation de l'Assemblée générale 2014. Il a été décidé d'organiser l'événement à Gand les jeudi 19 et vendredi 20 juin 2014. L'AG et la rencontre européenne se tiendront le jeudi soit à l'hôtel soit à l'université de Gand en fonction des disponibilités. Le vendredi sera consacré à des visites, notamment du Centre de Grammont, comme cela avait été demandé par plusieurs participants à l'Assemblée de Szolnok.

Eric Vandromme se dit interpellé par les actions des écologistes qui mettent la main sur des terrains populicoles en Belgique et demande s'il est possible de visiter ces endroits ou au moins d'aborder le sujet afin d'identifier les caractéristiques de ces pratiques et d'éviter de se retrouver confronté à des situations similaires dans d'autres pays.

6. Tour de table sur la situation dans les différents pays

a. Belgique

François Ruchenne explique que l'approvisionnement et l'exportation sont les principaux défis en Belgique.

André Deterck ajoute que les prix d'achat sont en hausse et que les exportateurs sont de plus en plus présents aux ventes de bois.

Eric Vandromme a entendu parler de difficultés en Chine liées à la présence d'insectes qui ravagent les peupleraies. A terme, une part importante des peupliers pourraient mourir, ce qui aurait des conséquences également en Europe, notamment au niveau de l'approvisionnement et de l'exportation. La problématique pourrait donc s'amplifier.

b. Italie

Angela Lembo rappelle que la populiculture a un statut différent en Italie par rapport aux autres pays membres de Pro-Populus. Le constat actuel est que les surfaces populicoles sont en recul. Le marché national est stable. Les grandes usines diversifient leur production alors que les autres sont principalement actives sur les marchés extérieurs. Elle explique que des rencontres sont prévues au niveau national avec les décideurs politiques afin de déterminer des actions qui permettraient de mettre un terme à cette tendance. Au niveau européen, des rencontres pourraient également être prévues auprès du Parlement.

François Sougnez insiste pour que le secrétariat soit informé des éventuelles rencontres avec les institutions européennes, surtout si la délégation se présente comme venant de la part de Pro-Populus. Une information à posteriori permettra aussi aux autres membres de marquer leur soutien avec les démarches entamées.

c. France

Hervé Drouin fait savoir que le marché français connaît des bouleversements importants. Des coupes entières sont directement destinées à la trituration au détriment des autres utilisations. Le bois énergie s'avère être une concurrence importante pour le bois d'œuvre. La France veut parvenir aux objectifs fixés dans le cadre du protocole de Kyoto, mais se rend compte que l'éolien et le solaire ne seront pas suffisants. C'est la raison pour laquelle la biomasse est à présent en pleine expansion. De nombreuses chaufferies sont sur le point de démarrer, au risque de fermer très rapidement après leur mise en service. Au niveau des marchés, il faut reconnaître que l'arrêt de certaines usines en Italie a redonné un peu de vigueur de l'autre côté de la frontière. L'année 2013 ne devrait dès lors pas être trop mauvaise. Les exportations vers le port d'Anvers concernent principalement le Nord de la France. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables pour l'emballage léger.

d. Espagne

Pedro Garnica confirme que la situation en Espagne est comparable à celle qui a déjà été mise en avant dans les autres pays. Il mentionne le fait que les statistiques officielles ne sont pas très fiables et qu'il est dès lors difficile de se faire une idée correcte des surfaces réelles. Les chiffres officiels sont en effet passés de 130.000 à 100.000 ha en l'espace d'une année. Les aides sont de moins en moins nombreuses. Les consommateurs demandent principalement du contreplaqué alors que l'emballage est aussi un secteur plus délicat. La biomasse n'est pas (encore) un débouché important.

7. Définition de priorités européennes communes

Les membres s'accordent à dire que les exportations de grumes constituent un défi important pour tous les pays et toutes les essences au niveau européen.

François Sougnez fait savoir que l'OES et la Fédération belge des Scieurs est active sur ce thème et que la principale difficulté est d'obtenir des statistiques fiables pour les derniers 18 mois. Les données historiques peuvent être générées sur Eurostat. Même si leur exactitude peut parfois être remise en question, les statistiques d'Eurostat permettent d'avoir une tendance à long terme sur les marchés.

Eric Vandromme pense qu'il peut être suggéré, au niveau français, de rajouter une ligne concernant les exportations sur les formulaires statistiques obligatoires.

Hervé Drouin suggère que l'on explore la piste de l'obligation d'une première transformation en Europe avant l'exportation.

8. Divers

• Merci le peuplier

Hervé Drouin informe les membres du fait que cette action a maintenant été transférée au niveau national. Son objectif est de maintenir et de préserver les surfaces en fournissant une aide à la plantation. Celle-ci doit convaincre les acteurs qui souhaitent abandonner leur activité de la poursuivre. Il s'agit d'un geste fort auprès des collectivités.

Eric Vandromme ajoute que cette action contribue à la perception positive du peuplier et séduit les pouvoirs publics dans la mesure où elle est collective et prête à l'emploi. En parallèle, des informations sont envoyées dans les mairies, ce qui peut s'avérer un moyen de sensibilisation efficace.

Pour plus de renseignements : <http://www.peupliersdefrance.org/presentation-299122.html>

- **Conférence internationale des Feuillus - Bruxelles**

François Sougnez fait savoir que Bernard Mourlan a présenté Pro-Populus lors de la Conférence internationale des Feuillus qui s'est tenue fin septembre à Bruxelles. Dans ce cadre, l'organisateur de la conférence est intervenu dans ses frais, à l'exception des frais de transport. Après la conférence, le secrétariat a reçu la question de savoir si Pro-Populus pouvait couvrir lesdits frais de déplacement. En l'absence de poste prévu à cet effet et de précédent, les membres sont invités à se prononcer.

Les membres décident que ce genre de défraiement doit rester exceptionnel et être validé au cas par cas par la Présidence, moyennant une demande préalable. Dans le cas présent, les membres estiment qu'il est préférable d'adresser la demande de remboursement à l'organisation que Bernard Mourlan représente au sein de Pro-Populus, à savoir la Chambre du Peuplier.

- **Clarification sur les positions françaises**

Eric Vandromme attire l'attention des participants sur le fait que certaines démarches entreprises par M. Poloni n'engagent que lui et ne reflètent pas la position de l'industrie française. Celui-ci agit sans mandat et de manière indépendante. Il invite les membres à rester vigilants.

9. Planification des futures réunions

Les membres décident d'organiser la prochaine réunion du Conseil le 18 mars 2014 à 10h30 à Bruxelles, dans les locaux de la CEI-Bois.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour et les participants ne souhaitant ajouter aucune question ou remarque complémentaire, le Secrétaire général lève la séance.